



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

Démarche régionale de conservation des milieux humides et hydriques

## L'ensemble des MRC de l'Estrie et la Ville de Sherbrooke s'unissent

**Lac-Mégantic, le 18 février 2020** – Dans le cadre de la nouvelle obligation gouvernementale en vertu de la *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*, l'ensemble des territoires estriens entame une démarche de réflexion régionale concertée afin d'identifier les milieux humides et hydriques ayant une valeur inestimable à l'échelle de l'Estrie.

De ce fait, les MRC de l'Estrie et la Ville de Sherbrooke souhaitent se doter d'un diagnostic régional assurant une cohérence en matière de planification et de protection des milieux humides et hydriques. Cette démarche permettra d'identifier les enjeux propres à l'Estrie, en tenant compte des préoccupations de l'ensemble des acteurs concernés. Grâce au diagnostic régional, les MRC et la Ville de Sherbrooke seront mieux outillées pour planifier le développement responsable et durable de leur territoire.

La MRC des Sources a été identifiée par les autres territoires comme gestionnaire de la démarche. Ainsi, elle coordonnera les actions de concertation et supervisera les différents mandataires.

« Cette démarche régionale témoigne que l'ensemble des territoires de l'Estrie souhaitent se mobiliser pour assurer la pérennité et la mise en valeur de nos milieux humides et hydriques d'exception. Nous sommes soucieux des impacts de nos décisions sur l'environnement. C'est pourquoi nous souhaitons nous assurer de bien identifier les acquis à préserver », mentionne Hugues Grimard, préfet de la MRC des Sources et président de la Table des MRC de l'Estrie.

« La mise en commun des ressources estriennes traduit la volonté de tous le territoire de préserver la qualité de notre environnement. Plus localement, la réalisation du PRMHH dans la MRC du Granit nous permettra d'augmenter nos connaissances des milieux humides et hydriques de notre territoire. Cette meilleure connaissance permettra une protection supérieure de ces secteurs qui ont, très souvent, une forte valeur écologique et jouent un rôle primordiale dans la santé de nos plans d'eau », a ajouté le responsable de l'aménagement à la MRC du Granit, Patrice Gagné.

La démarche régionale sera complétée de différentes initiatives locales visant à élaborer les plans régionaux des milieux humides et hydriques à l'échelle des MRC et des villes.

– 30 –

**Contact :**

Véronique Lachance  
Agente aux communications  
MRC du Granit

819 583-0181, poste 117

[vlachance@mrccgranit.qc.ca](mailto:vlachance@mrccgranit.qc.ca)

Johanie Laverdière  
Agente de communication et de promotion  
MRC des Sources

819 879-6661, poste 222

[communication@mrccsources.com](mailto:communication@mrccsources.com)